

STOP AU PERSONAL STOP

CONTRE LE DÉMANTÈLEMENT DES SERVICES PUBLICS

POUR DES PRESTATIONS DE QUALITÉ AUX GENEVOISES ET GENEVOIS



La majorité de droite et d'extrême-droite du Grand Conseil a voté un projet de loi dit « *Personal Stop* » qui fixerait dans la loi un blocage de l'effectif total du personnel de l'Etat jusqu'à une réduction de la dette de 5 milliards, soit pour de très nombreuses années. En clair : pour engager un nouveau policier, il faudrait supprimer un poste d'enseignant-e.

SIGNEZ CE RÉFÉRENDUM POUR DIRE NON À UN PROJET QUI :

→ **nie les besoins réels de la population**

La population et les besoins en prestations publiques continuent d'augmenter à Genève : dans ces conditions, bloquer les effectifs de l'Etat est parfaitement irresponsable.

→ **met en concurrence les différents services publics**

Avec ce projet, tout nouveau poste que la droite voudrait créer dans le domaine répressif et sécuritaire (police, prisons, etc.) ne pourrait se faire qu'en supprimant des postes à l'école, à l'hôpital ou dans les services de protection des mineurs et de l'adulte, etc.

→ **enclenche un mécanisme automatique arbitraire**

Ce projet « corset » va mettre en place pour de longues années un automatisme contraignant, permettant à la majorité du Grand Conseil de se défaire de ses responsabilités, les coupes devenant « automatiques ».

→ **visé à démanteler les services publics**

Le projet de troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE3) prévoit des cadeaux fiscaux pour les entreprises qui priveraient l'Etat d'environ 700 millions par an, augmentant sans doute encore la dette... et prolongeant d'autant la durée de ce « *Personal Stop* » !

→ **va pousser à la privatisation des services publics**

Après la « politique des caisses vides », qui vise à baisser les impôts pour assécher les finances publiques et mieux empêcher les services publics d'assurer des prestations de qualité, ce blocage des effectifs relève d'une « politique des prestations insuffisantes ». C'est la même la logique néolibérale qui est à l'oeuvre : faire dysfonctionner les services publics pour les rendre incapables de mener à bien leur mission... et mieux justifier leur privatisation. C'est la porte ouverte à une société à deux vitesses où seuls les plus riches auraient accès à des prestations de qualité.

→ **dégrade les conditions de travail de la fonction publique**

Avec ce projet, le personnel de la fonction publique serait mis dans une posture impossible : faire toujours plus avec encore moins ! Défendre les prestations, c'est aussi être solidaire des travailleuses-euses de la fonction publique dans leur lutte pour leurs conditions de travail.

Signez ce référendum pour contrer ce « *Personal Stop* » dogmatique, absurde et arbitraire. Ensemble, défendons des services publics de qualité et un accès pour toutes et tous à la santé, à l'éducation, à la culture et aux aides lorsqu'elles sont nécessaires !

RÉFÉRENDUM contre la loi modifiant la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat (LGAF) (Renforcement du frein à l'endettement) (D 1 05 - 11398) du 13 novembre 2015

Les citoyennes et citoyens soussigné-e-s, électrices et électeurs dans le canton de Genève, demandent conformément aux articles 67 à 70 de la Constitution de la République et canton de Genève du 14 octobre 2012, et aux articles 85 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, que la loi modifiant la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat (LGAF) (renforcement du frein à l'endettement) (D 1 05 - 11398) du 13 novembre 2015 soit soumise à votation populaire.

Celle ou celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à Fr. 100.-. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (art. 87, al.1, lettre b et 91, al.3 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982 A 5 05).

NOM (majuscules)	Prénom usuel	Date de naissance JJ / MM / AA	Canton d'origine	Domicile (adresse complète)	Signature

La signature doit être apposée personnellement à la main par la ou le signataire. Cela ne s'applique pas à la personne incapable de le faire par elle-même pour cause d'infirmité. Seul-e-s les électrices et électeurs de nationalité suisse ayant leur droit de vote sur le canton de Genève peuvent signer ce référendum cantonal. En matière cantonale, seul-e-s les citoyen-ne-s suisses, ayant leur droit de vote dans le canton de Genève peuvent signer. Les électrices et électeurs de communes différentes peuvent signer sur la même feuille. Les Suisses vivant à l'étranger et ayant leur droit de vote sur le canton de Genève peuvent signer le présent référendum en inscrivant leur adresse à l'étranger.

Comité référendaire unitaire — **CARTEL INTERSYNDICAL** du personnel de l'Etat et du secteur subventionné (**AGEEP** Association genevoise des employé-e-s des écoles professionnelles ; **FAMCO** Fédération des Associations des Maîtres du Cycle d'Orientation ; **FAPCEGM/HEM** Fédération des associations du personnel enseignant, administratif et technique de la Confédération des Ecoles genevoises de musique, danse, théâtre, rythmique Jaques-Dalcroze et de la Haute Ecole de musique ; **SPG** Société Pédagogique Genevoise ; **SPSI** Syndicat de la Police de la Sécurité internationale ; **SPJ** Syndicat de la Police Judiciaire ; **SIT** Syndicat Interprofessionnel de travailleuses et travailleurs ; **UFAC** Union des Fonctionnaires de l'Administration Cantonale ; **UCESG** Union du Corps Enseignant Secondaire Genevois ; **UPCP** Union du Personnel du Corps de Police) + **SSP** Syndicat des services publics + **SEV** Syndicat du personnel des transports + soutiens : **UNIA**, **Ensemble à Gauche**, **Parti Socialiste Genevois**, **Les Verts**, **solidaritéS**, **Touche pas à mes Services Publics**...

**À RENVoyer AU PLUS VITE MÊME INCOMPLET, MAIS AU PLUS TARD LE 20 DÉCEMBRE 2015 (EN COURRIER A) :
TOUCHE PAS À MES SERVICES PUBLICS · CASE POSTALE 2089 · 1211 GENÈVE 2**

RÉFÉRENDUM CANTONAL



STOP AU PERSONAL STOP

**CONTRE LE DÉMANTÈLEMENT
DES SERVICES PUBLICS**

**POUR DES PRESTATIONS DE QUALITÉ
AUX GENEVOISES ET GENEVOIS**

La majorité de droite et d'extrême-droite du Grand Conseil a voté un projet de loi dit « Personal Stop » qui fixerait dans la loi un blocage de l'effectif total du personnel de l'Etat jusqu'à une réduction de la dette de 5 milliards, soit pour de très nombreuses années. En clair : pour engager un nouveau policier, il faudrait supprimer un poste d'enseignant-e.

Signez ce référendum pour contrer ce « Personal Stop » dogmatique, absurde et arbitraire. Ensemble, défendons des services publics de qualité et un accès pour toutes et tous à la santé, à l'éducation, à la culture et aux aides lorsqu'elles sont nécessaires !

**SIGNEZ CE RÉFÉRENDUM
POUR DIRE NON À UN PROJET QUI :**

- nie les besoins réels de la population
- met en concurrence les différents services publics
- enclenche un mécanisme automatique arbitraire
- vise à démanteler et privatiser les services publics
- dégrade les conditions de travail de la fonction publique

PLIER - NE PAS DÉCHIRER



RÉFÉRENDUM

**STOP AU
PERSONAL STOP**

**À RENVOYER AU PLUS VITE
DERNIER DÉLAI: 20 DÉCEMBRE 2015**



A

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse



JE SOUHAITE SOUTENIR CE RÉFÉRENDUM :

- Merci de m'envoyer _____ cartes-réponses
- J'aimerais participer à la récolte de signatures (stands, etc.)

NOM _____ PRÉNOM _____

RUE / N° _____

NPA / LOCALITÉ _____

TÉLÉPHONE _____ E-MAIL _____

**TOUCHE PAS À MES
SERVICES PUBLICS**
Case Postale 2089
1211 Genève 2